

Vos questions / nos réponses

Mon comportement face à l'alcoolisme de mon mari

Par [Profil supprimé](#) Postée le 05/12/2014 07:11

bonjour

Mon mari a reconnu depuis trois semaines qu'il était alcoolique. Je le savais mais je me cachais la vérité car finalement même si cette vie avec lui était difficile c'était plus simple que de faire face. Il a 45 ans et moi 40.

Nous sommes ensemble depuis 25 ans...

Il boit depuis ces 15 ans. La situation n'était pas si catastrophique quand je l'ai connu mais là ça devenait vraiment grave.

Depuis 2 semaines il est suivi par un médecin il a l'air de tenir le coup mais moi je ne sais pas comment réagir car j'ai une boule dans l'estomac toute la journée car j'angoisse de le savoir seul ou en situation difficile qui pourrait le pousser à boire. Je surveille tout, les odeurs, l'argent, etc... ce n'est plus une vie.. mais je n'arrive pas à ne pas m'inquiéter...

Je trouve même qu'il se met trop en situation de danger, il veut quand même participer aux invitations de repas, au pot de fin d'année, il me dit qu'il boira du jus d'orange dans ces occasions il qu'il se sent fier de lui justement en affrontant ces situations.. mais est-ce raisonnable???

merci de me conseiller pour l'aider dans sa démarche car c'est vraiment vitale pour notre couple..

Mise en ligne le 05/12/2014

Bonjour,

Depuis qu'il vous a avoué sa dépendance à l'alcool, votre mari et vous traversez une nouvelle étape ensemble. Celle de vous confronter à cette réalité et à y trouver des solutions. Votre mari a commencé en demandant de l'aide à son médecin. Cette étape est importante et encourageante pour la suite.

Les centres de soins en addictologie pourraient répondre à votre demande et aux éventuels besoins de votre mari. Ces centres, les CSAPA ou ANPAA, proposent des consultations anonymes et gratuites de médecins,

psychologues et travailleurs sociaux, spécialisés en addictologie. Vous avez la possibilité de demander de l'aide. Un professionnel pourra en effet, vous soutenir face à vos craintes et vous conseiller concernant votre positionnement dans la relation avec votre mari.

Ces centres pourraient également permettre à votre mari de trouver un soutien pour travailler l'aspect psychologique de la dépendance. Cela afin qu'il puisse trouver une sérénité à long terme face à l'alcool. Car s'il a pu se sevrer ou est en cours de sevrage pour l'instant, il lui faudra trouver un nouvel équilibre dans la gestion de sa vie (le quotidien, le travail, les soucis, les épreuves, les émotions fortes etc) sans avoir recours à l'alcool. Et ce travail, il peut le faire avec l'aide d'un psychologue et/ou avec le soutien d'une équipe de professionnels.

Vous pourrez trouver des adresses de centres dans notre rubrique [« s'orienter »](#) ou en contactant nos appelants au 0 800 23 13 13. L'appel est anonyme et gratuit depuis un poste fixe. Le service est ouvert de 8h à 2h, 7j/7.

Bien cordialement.
